

TERRITOIRES  
DU  
RUANDA-URUNDI

N° 860/ P.I.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n° .....

du ..... 19 .....

ANNEXE

OBJET :

Maison Gasasira .-

A Monsieur l'Administrateur Territorial  
à  
RUHENGURI .-  
=.=.=.=.=

Kigali ..... le 23 mars 1938.-

234 / P18  
21/3/38

Averti Gasasira, le 5/4/38.

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous retourner ci-joint, re-  
vêtu de mon approbation, le plan qui était annexé à votre  
N° 104/P.I. du 12 mars 1938 .-

Gasasira est autorisé à continuer le tra-  
vail de construction. Il vous appartient de contrôler  
qu'il ne dépasse pas les journées réglementaires d'ubuta-  
ka .

Le Résident du Ruanda  
M. SIMON ,

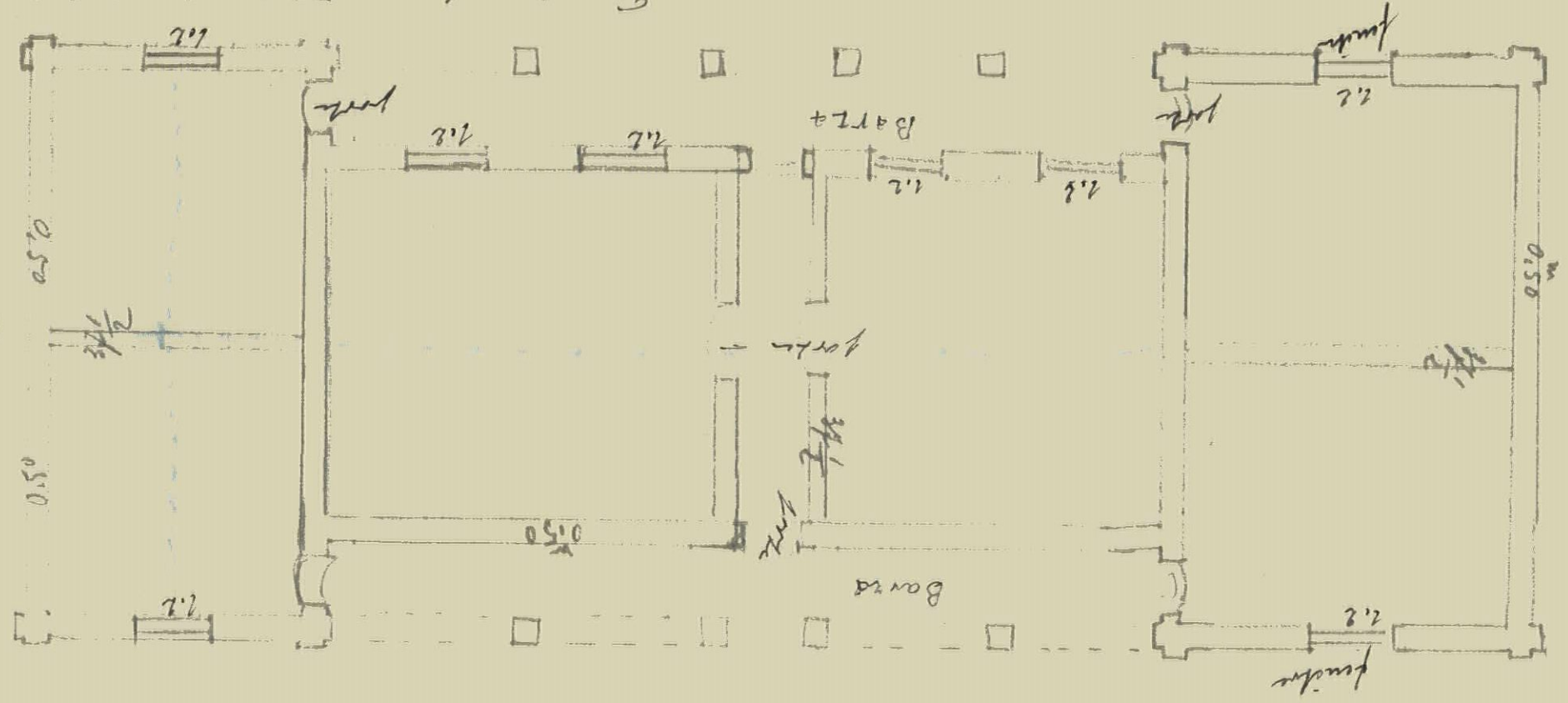
*M. Simon*



Maison de Sarrasira & à Bourgo

Direction 0° N  
 parallèle à la route Padingen - Kieny  
 frontation 0,50 au centre de la rue

échelle : 0,01 = 1 m.  
 fenêtre 1,2  
 porte 1 -



Façade : largeur à l'entree, larmis 0,070  
 les deux pignons sont larmis  
 8 bragues au dessus de larmis de pignons  
 larmis 2/3/38  
 larmis

fenêtre  
 0,90 m

D'après  
 24. 3. 1938  
 R. Sarrasira  
 Ch. Sarrasira

TERRITOIRES  
DU  
RUANDA-URUNDI

N° 11104/P.I.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Ruhengeri, le 12 mars 1938

Réponse au n° 534/P.I.

du 21 février 1938

1 ANNEXE : croquis

OBJET :

Chefs et sous-chefs

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le chef GASASIRA, chef de la province du RWANKE-RI, a commencé, sans nous en référer au préalable, la construction d'une maison en matériaux durables, à la colline Busogo, où il réside.

Il s'est adressé à cet effet au Frère Blanc de la Mission de RAMBURA (territoire de Kisenyi); les fondations sont déjà terminées et les murs ont déjà atteint une certaine hauteur, au moment où j'appris la chose, qui fut entreprise au moment où j'étais retenu au poste par l'élaboration du rapport annuel.

Je lui ai intimé l'ordre d'arrêter tous travaux, jusqu'au moment où l'autorisation requise de votre part, serait parvenue.

Je vous envoie le plan de sa maison. Gasasira m'a fait la preuve qu'il pouvait payer cette construction avec l'argent provenant des ressources qu'il retire de sa province en sa qualité de chef.

La fabrication des briques a été entreprise, suivant arrangement avec le frère PAUL de Rambura, la main d'oeuvre employée provenant des journées d'ubutaka (province et sous-chefferie) de GASASIRA; leur total atteint 11.955 journées de travail pour ce qui concerne l'ubutaka de province, et 10.280 journées de travail pour l'ubutaka de sous-chef.

On peut se rendre compte par là que cette main d'oeuvre est suffisante au chef Gasasira pour mener bien la construction de sa maison, sans commettre d'abus.

L'Administrateur territorial

D. Vauthier

Résident du Ruanda à KIGALI.



1937

Rimmow chef Ypessou 1938

Lidunbina Prov.

2556

21

3.985,00 francs 11.955

slchiff

2056,00 frs.

1.110,60 frs.

351,75 frs.

449,55 frs.

85,75 frs.

1.37,70 frs.

31,25 frs.

74,70 frs.

21,025 frs.

20,70 frs.

5,025 frs.

---

8.356,875

2541

3.259,00 frs.

1.644,00 frs.

2.099,00 frs.

409,00 frs.

327,30 frs.

486,80 frs.

---

8.325,10

+ ses jours ind. en tant que <sup>prov.</sup> chef, soit 11955 frs de travail.  
 " " " " slchiff, soit 10282 frs de travail.

Busoga le 2/3/38.

Sua kuona wangu Vauthier.

Salam sana na haada, ya soram  
sana.

Ninakutumia Karatoni ya Lipimo -  
Cho Nyumba yangu.

Wasalam sana.

Ndini Mtuale wako.

Gasara